

Saint-Nazaire, le 29 août 2018

Transport Une nouvelle offre de bus à la rentrée

La ligne de bus U4 sera prolongée jusqu'à Saint-André-des-Eaux à partir du 3 septembre prochain. En complément, une ligne C2 sera créée pour relier la Gare de Saint-Nazaire à l'Immaculée. Une offre renouvelée dans une logique d'amélioration continue du service mais également de soutien au développement des communes de l'agglomération.



CONTACT PRESSE • Mickaël Fairand
Responsable Unité presse
Ville de Saint-Nazaire et CARENE

Tél. : 02 40 00 42 18
Port. : 06 10 18 77 23
fairandm@mairie-saintnazaire.fr

Une nouvelle offre plus adaptée au territoire

La ligne U4, qui relie le centre-ville de Saint-Nazaire au parc d'activités de Brais, est moins fréquentée que les autres lignes urbaines de l'agglomération. C'est particulièrement le cas sur la partie en boucle de l'itinéraire, au-delà du centre de l'Immaculée.

Même constat pour la ligne péri-urbaine T2 assurant la liaison entre Saint-Nazaire et Saint-André-des-Eaux. Les arrêts situés au Nord de Saint-André-des-Eaux sont très peu fréquentés. Un faible usage des transports publics qui ne reflète pas le dynamisme démographique de la commune.

En se basant sur ces analyses, la CARENE a donc décidé de prolonger la ligne U4 jusqu'à Saint-André-des-Eaux. Le tracé de la ligne sera simplifié dans le centre-ville de Saint-Nazaire, ce qui permettra de réduire le temps de parcours.

Des horaires élargis

Le tracé sera également modifié au niveau du parc d'activités de Brais en concentrant la desserte sur les deux gros employeurs du secteur, STX et FAMAT. Les horaires de la ligne seront élargis et desserviront le Parc de Brais de 5 h 50 à 20 h 15. Côté fréquence, les bus circuleront toutes les 20 minutes en semaine et toutes les 30 minutes le week-end. La CARENE investit 700 000 euros* pour financer l'achat de nouveaux bus et les aménagements nécessaires.

Ce prolongement de la ligne U4 entraîne la suppression de la ligne T2. Les arrêts qui ne seront plus desservis pourront bénéficier du service complémentaire Ty'bus Taxi.

Une nouvelle ligne C2 verra également le jour à la rentrée. Exploitée en minibus d'une trentaine de places, elle reliera la gare de Saint-Nazaire à l'Immaculée en passant par la zone de Cran-Neuf (centre Commercial Leclerc), jusqu'à présent peu desservie. Cette ligne C2, accessible aux scolaires, circulera de 7 h à 19 h 30 avec un passage toutes les 30 minutes.

** Achat de 2 autobus standards = 468 400 euros HT + Coût fonctionnement annuel de : 260 000 euros (conducteurs et carburant) et 4 conducteurs supplémentaire*

Bien comprendre les flux et les attentes des utilisateurs pour offrir le meilleur service

La CARENE autorité organisatrice de la mobilité sur les dix communes de l'agglomération a confié l'exploitation du réseau de transport public à la STRAN. La STRAN et la CARENE suivent l'évolution des pratiques sur le réseau et analysent les opportunités de dynamiser la pratique des transports publics, en particulier pour limiter l'usage de la voiture. Des études approfondies (comptages, fréquence, desserte) sur l'usage du réseau de transports sur le secteur Nord-Ouest de la CARENE, ont amené la STRAN et la CARENE à proposer une adaptation de l'offre en transport public sur le secteur.

En 2015, une analyse des comptages des lignes urbaines a révélé que la ligne U4 (Centre-Ville de Saint-Nazaire, Immaculée, Parc d'Activités de Brais) avait perdu 6% de ses utilisateurs entre 2014 et 2015 et qu'elle était moins fréquentée que les autres lignes urbaines. Sa faible fréquentation était particulièrement marquée sur la partie en boucle au-delà du centre de l'Immaculée. Par exemple : sur les 3500 salariés du Parc de Brais, seulement une dizaine de salariés utilise régulièrement le bus. Les raisons de cette désaffection : un itinéraire peu lisible pour les usagers occasionnels du fait du parcours en boucle, un temps de parcours allongé dans un des sens de circulation et la desserte de zones peu denses peu adaptée à la fréquence de 20 mn de la ligne et au gabarit du bus.

La ligne périurbaine Ty'bus T2 de la STRAN relie Saint-Nazaire et Saint-André-des-Eaux. La commune de Saint-André-des-Eaux est desservie également par une boucle qui permet de mailler notamment le Nord la commune mais qui ne rend pas attractif le transport en commun notamment du fait du temps de parcours du gabarit des véhicules. Conséquence : sur la commune, seulement une dizaine d'abonnés STRAN ne sont pas des scolaires. Le faible usage des transports publics et son évolution très timide ne reflète pas le dynamisme démographique en cours de la commune de Saint-André-des-Eaux (+25% d'habitants en plus (soit 1 300 personnes) entre 2006 et 2015.

Enfin, la Zone de Cran Neuf et du Centre Commercial Immaculée souffraient jusqu'à maintenant d'une desserte insuffisante au regard de son développement résidentiel et commercial. Seules des lignes scolaires desservaient le quartier.



En résumé

Sur la base des analyses menées par la CARENE et la STRAN, la desserte du territoire va être améliorée dès la rentrée pour :

- ✓ **Adapter** le niveau d'offre à la densité.
- ✓ **Accompagner** le développement urbain de la commune de Saint-André-des-Eaux avec une desserte en ligne urbaine régulière toutes les 20 min en lieu et place de la ligne Ty bus toutes les 30min.
- ✓ **Inciter** aux déplacements en bus pour les 3 500 salariés de la zone de Brais-Pédras et prolonger les démarches en faveur des mobilités alternatives initiées sur le Parc d'Activités en lien avec l'association du Parc et la SONADEV (démarches de Plan de Déplacement Entreprise).
- ✓ **Proposer** une nouvelle desserte par le quartier de Cran Neuf pour accompagner l'extension de la zone commerciale et les besoins des résidents.
- ✓ **Optimiser** le tracé des lignes en limitant le tronç commun entre les deux lignes actuelles U4 et T2 en simplifiant le tracé dans le centre-ville.

La ligne U4 « Petit Maroc/Parc d'Activité de Brais » :

- ✓ Prolongement de la ligne à Saint-André-des-Eaux.
- ✓ Simplification du tracé dans le parc d'activités de Brais et du tracé en centre-ville de Saint-Nazaire (diminution du temps de parcours).
- ✓ Fréquence de 20 min en semaine et 30 min le samedi et en vacances scolaires.
- ✓ Des autobus standards (accessible aux scolaires) plus capacitaires et plus qualitatifs, accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Des horaires élargis (de 5h50 à 20h15).

La ligne C2 (Gare de Saint-Nazaire - Cran Neuf - Immaculée) :

- ✓ Fréquence 30 min (idem Ty'bus).
- ✓ Exploité en minibus, accessible aux scolaires.
- ✓ Amplitude de fonctionnement de 7h-19h30.
- ✓ Prolongement C2 pour les scolaires à l'arrêt Bois de Brais le matin (3 courses) / le midi (2 courses) / le soir (4 courses).

Expérimentation

Des boxes vélos pour les déplacements après le bus

Depuis quelques mois, La CARENE mène une expérimentation pour favoriser l'usage des modes alternatifs et la combinaison du vélo et du bus. Des boxes ont été aménagés pour les utilisateurs du bus qui travaillent ou doivent se rendre régulièrement dans des structures un peu éloignées des arrêts. La CARENE a installé des boxes vélos à proximité de deux arrêts de la ligne hÉLYce à Océanis et à Cadréan.

Ces boxes ont été implantés dans le cadre de l'amélioration des conditions de déplacements et de l'intermodalité avec le bus pour les salariés, étudiants et habitants, autour des arrêts. Ils permettent de faire les derniers kilomètres depuis ou vers ces arrêts avec son vélo.

Gratuits, ils sont en libre-service et accessibles à tout moment. L'utilisateur doit seulement se munir de son antivol pour attacher son vélo à l'intérieur du box prévu pour un vélo et d'un cadenas pour fermer la porte du box.

En fonction du succès de cette expérimentation et de l'usage qui sera fait de ces boxes, leur capacité pourrait augmenter et de nouveaux arrêts pourraient être équipés.

